



Envoi au contrôle de légalité le : 7 juillet 2023

Publication électronique le : 7 juillet 2023

**DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS**

**DELIBERATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

REUNION DU 19 JUIN 2023

PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

**Secrétaire** : Mme Delphine DUWICQUET

**Étaient présents** : M. Jean-Claude LEROY, Mme Mireille HINGREZ-CÉRÉDA, M. Daniel MACIEJASZ, Mme Valérie CUVILLIER, Mme Blandine DRAIN, Mme Maryse CAUWET, M. Ludovic LOQUET, Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, M. Jean-Claude DISSAUX, Mme Laurence LOUCHAERT, M. Laurent DUPORGE, Mme Karine GAUTHIER, Mme Evelyne NACHEL, Mme Florence WOZNY, M. Jean-Jacques COTTEL, Mme Caroline MATRAT, M. Sébastien CHOCHOIS, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE, M. André KUCHCINSKI, Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH, M. Pierre GEORGET, Mme Carole DUBOIS, Mme Zohra OUAGUEF, M. Etienne PERIN, Mme Maryse DELASSUS, M. Claude BACHELET, M. Bruno COUSEIN, Mme Stéphanie GUISELAIN, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, M. Alexandre MALFAIT, Mme Sylvie MEYFROIDT, M. Frédéric MELCHIOR, Mme Brigitte PASSEBOSC, M. François LEMAIRES, M. Marc SARPAUX, Mme Marie-Line PLOUVIEZ, M. Steeve BRIOIS, M. Ludovic PAJOT, Mme Brigitte BOURGUIGNON, Mme Anouk BRETON, M. Jean-Louis COTTIGNY, M. Michel DAGBERT, Mme Audrey DESMARAI, M. Alain DE CARRION, M. Jean-Luc DUBAËLE, M. Philippe DUQUESNOY, Mme Delphine DUWICQUET, Mme Ingrid GAILLARD, M. Raymond GAQUERE, Mme Aline GUILLUY, M. Sébastien HENQUENET, M. René HOCQ, M. Ludovic IDZIAK, Mme Michèle JACQUET, Mme Maryse JUMEZ, Mme Emmanuelle LEVEUGLE, Mme Geneviève MARGUERITTE, M. Michel MATHISSART, Mme Sandra MILLE, M. Bertrand PETIT, Mme Maryse POULAIN, M. Benoît ROUSSEL, M. Jean-Pascal SCALONE, M. Jean-Marc TELLIER, Mme Véronique THIEBAUT, Mme Françoise VASSEUR, Mme Cécile YOSBERGUE.

**Excusé(s)** : M. Alain MEQUIGNON, M. Olivier BARBARIN, Mme Maïté MULOT-FRISCOURT, M. Philippe FAIT, Mme Nicole CHEVALIER, Mme Séverine GOSSELIN, M. Guy HEDDEBAUX, M. Daniel KRUSZKA, Mme Marine LE PEN, M. Philippe MIGNONET, M. François VIAL.

**COMPTE-RENDU DE LA DÉLÉGATION EN MATIÈRE DE DIAGNOSTICS  
D'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L.3211-2 DU  
CGCT**

(N°2023-265)

Le Conseil départemental du Pas-de-Calais,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3121-14 et L.3211-1 ;

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, son article L.3211-2 ;

**Vu** le Code du Patrimoine et, notamment, ses articles L.523-4 et suivants ;

**Vu** la délibération n°2021-256 du Conseil départemental en date du 01/07/2021 « Délégation de compétences au Président du Conseil départemental » ;

**Vu** le rapport du Président du Conseil départemental, ci-annexé ;  
**Après** en avoir informé la 3<sup>ème</sup> commission « Education, Culture, Sport et Citoyenneté » lors de sa réunion du 30/05/2023 ;

Après en avoir délibéré,

**DONNE ACTE au Président du Conseil départemental :**

**Article unique :**

De la présentation du compte-rendu de l'exercice de la délégation de compétence en matière de prise de décisions mentionnées aux articles L.523-4 et L.523-5 du Code du Patrimoine susvisés, relatives à la réalisation de diagnostics d'archéologie préventive prescrits pour les opérations d'aménagement ou de travaux sur le territoire du Département, pour l'année 2022, tel que présenté au rapport joint à la présente délibération.

Dans les conditions de vote ci-dessous :

Pour : 78 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National ; Non-Inscrits) Contre : 0 voix Abstention : 0 voix
---

**(Adopté)**

.....  
LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

ARRAS, le 19 juin 2023

Pour le Président du Conseil départemental,  
La Directrice générale des services,

Signé

Maryline VINCLAIRE

# DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Pôle Réussites Citoyennes  
Direction de l'Archéologie

RAPPORT N°5

## CONSEIL DEPARTEMENTAL

### REUNION DU 19 JUIN 2023

#### COMPTE-RENDU DE LA DÉLÉGATION EN MATIÈRE DE DIAGNOSTICS D'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L.3211-2 DU CGCT

Lors de la séance du 1er juillet 2021, le Conseil départemental a donné, conformément à l'alinéa 14 de l'article L.3211-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), délégation au Président du Conseil départemental en matière de prise de décision mentionnées aux articles L.523-4 du Code du patrimoine, relatives à la réalisation de diagnostics d'archéologie préventive prescrits pour les opérations d'aménagement ou de travaux sur le territoire du département et de conclure la convention prévue à l'article L. 523-7 du même code.

Cette délégation est assortie d'une information régulière du Président auprès du Conseil départemental.

Vous trouverez ci-après, pour l'année 2022, l'ensemble des prescriptions de diagnostics archéologiques sur lequel le Département s'est positionné favorablement.

<b>Territoire EPCI Canton Commune</b>	<b>Aménageur</b>	<b>Type de projet</b>	<b>Nature du projet</b>
BOULONNAIS Communauté de Communes de la Terre des 2 Caps Desvres Rety	Communauté de communes de la terre des 2 caps	Équipement public	Extension de la ZAC, rue de la verrerie

<b>Territoire EPCI Canton Commune</b>	<b>Aménageur</b>	<b>Type de projet</b>	<b>Nature du projet</b>
LENS-HÉNIN Communauté d'Agglomération de Lens - Liévin Bully-les-Mines Mazingarbe	Communauté d'Agglomération de Lens - Liévin	Équipement public	Extension de la ZAC
AUDOMAROIS Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer Fruges Thérouanne	Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer	Équipement public	Liaison rue Saint- Jean et rue de Boulogne
ARRAGEOIS Communauté Urbaine d'Arras Arras - 1 Sainte-Catherine	Communauté Urbaine d'Arras	Équipement public	Extension de la ZAC
MONTREUILLOIS-TERNOIS Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois Lumbres Campagne-lès-Boulonnais	Association campagne-services	Équipement privé	Construction de bureaux et ateliers
AUDOMAROIS Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer Longuenesse Longuenesse	Université du Littoral Côte d'Opale	Équipement public	Aménagement d'un terrain de foot synthétique
ARRAGEOIS Communauté de Communes du Sud-Artois Bapaume Ervillers	Commune de Ervillers	Équipement public	Construction de logements
LENS-HÉNIN Communauté d'Agglomération d'Hénin Carvin Carvin Carvin - Courrières - Harnes - Montigny-en-Gohelle	Département du Pas- de-Calais	Équipement public	RD 919, Contournement de Courrières
MONTREUILLOIS-TERNOIS Communauté de Communes des 7 Vallées Auxi-le-Château Beaurainville	Communauté de Communes des 7 vallées	Équipement public	Extension de la ZA

<b>Territoire EPCI Canton Commune</b>	<b>Aménageur</b>	<b>Type de projet</b>	<b>Nature du projet</b>
ARRAGEOIS Communauté de Communes Osartis - Marquion Bapaume Haynecourt - Bourlon	Département du Pas- de-Calais	Équipement public	RD 939, Giratoire de Bourlon
LENS-HÉNIN Communauté d'Agglomération de Lens - Liévin Wingles Loos-en-Gohelle	Commune de Loos- en-Gohelle	Équipement public	Extension du Loos British Cemetery
AUDOMAROIS Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer Fruges Dennebroeucq	Syndicat mixte pour le Sage Lys	Équipement public	Retenue collinaire du fossé de Wandonne
ARRAGEOIS Communauté de Communes Osartis - Marquion Brebrières Dury	Commune de Dury	Équipement public	Aménagement public
ARRAGEOIS Communauté Urbaine d'Arras Arras - 2 Gavrelle	SANEF	Équipement para public	Reconfiguration de la barrière de péage Fresnes- lès-Montauban
AUDOMAROIS Communauté de Communes du Pays de Lumbres Lumbres Esquerdes	SANEF	Équipement para public	Aménagement de la liaison RN 42 - A 26, tranche 4-1
AUDOMAROIS Communauté de Communes du Pays de Lumbres Lumbres Acquin-Westbecourt et Lumbres	SANEF	Équipement para public	Aménagement de la liaison RN 42 - A 26, tranche 1-1
MONTREUILLOIS-TERNOIS Communauté de Communes du Ternois Auxi-le-Château Auxi-le-Château	Commune d'Auxi-le- Château	Équipement public	Reconversion hangar en hall couverte polyvalente
ARRAGEOIS Communauté de Communes Osartis - Marquion Bapaume Sauchy-Lestrée	Société du Canal Seine-Nord Europe (SCSNE)	Équipement para public	Canal Seine-Nord Europe Secteur 4, site 7

<b>Territoire EPCI Canton Commune</b>	<b>Aménageur</b>	<b>Type de projet</b>	<b>Nature du projet</b>
ARRAGEOIS Communauté de Communes Osartis - Marquion Bapaume Sauchy-Lestrée	Société du Canal Seine-Nord Europe (SCSNE)	Équipement para public	Canal Seine-Nord Europe Secteur 4, site 13
LENS-HÉNIN Communauté d'Agglomération de Lens - Liévin Bully-les-Mines Bully-les-Mines	Territoires 62	Équipement para public	Construction de logement (36)
ARRAGEOIS Communauté de Communes Osartis - Marquion Brebrières Brebrières	La vie active	Équipement privé	Extension et réhabilitation du foyer Tételin
BOULONNAIS Communauté d'Agglomération du Boulonnais Boulogne-sur-Mer - 2 Saint-Martin Boulogne	Territoires 62	Équipement para public	Zac à vocation d'habitat dite Multisites, Phase 3
ARRAGEOIS Communauté urbaine d'Arras Arras - 2 Feuchy et Saint Laurent- Blangy	Communauté Urbaine d'Arras	Équipement public	Extension de la ZI Est
ARRAGEOIS Communauté urbaine d'Arras Arras - 3 Tilloy-lès-Mofflaines			
LENS-HENIN Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin Hénin-Beaumont - 1 Montigny-en-Gohelle	Département du Pas- de-Calais	Équipement public	Aménagement d'une demi- pension

À titre d'information, le Département a perçu en 2022 une subvention du Ministère de la Culture d'un montant de 409.091,39 € pour la réalisation des diagnostics archéologiques.

Il convient de statuer sur cette affaire et, le cas échéant de me donner acte de ce compte-rendu de l'exercice de la délégation en matière de prise de décisions mentionnées aux articles L. 523-4 et 523-5 du Code du patrimoine, relatives à la réalisation de diagnostics d'archéologie préventive prescrits pour les opérations d'aménagement ou de travaux sur le territoire du département, pour l'année 2022.

Ce rapport a été présenté pour information à la 3ème Commission - Education, Culture, Sport et Citoyenneté du 30/05/2023.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil départemental

SIGNE

Jean-Claude LEROY